



Monsieur Yves Bolduc  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Édifice Marie-Guyart  
1035, rue de la Chevrotière, 16<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet | Appui à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le ministre,

Nous avons pris connaissance du plan de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes qui a été présenté à la rencontre des présidents et directeurs généraux membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec le 20 novembre dernier. Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de nos préoccupations quant à la mise en œuvre de ce projet de retirer les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville de la Commission scolaire des Patriotes.

En effet, alors que les objectifs du plan de redécoupage sont d'assurer le bien-être des élèves et la qualité des services de proximité dans un souci de respect des deniers publics, l'analyse exhaustive de ce scénario nous montre le contraire. Le déplacement des frontières aurait des conséquences négatives sur près de 3000 élèves, dont certains handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ou à risque élevé de décrochage. De plus, une hausse de taxe serait à prévoir pour les contribuables de la CSP, accompagnée d'une baisse de services en raison d'une diminution du nombre d'élèves.

En ce qui concerne les élèves de notre école, le redécoupage nous priverait du tiers de nos élèves provenant des municipalités de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville qui représentent deux municipalités sur les 21 que compte notre commission scolaire. Les parents sont inquiets à l'idée que leurs enfants ne puissent plus bénéficier des services offerts par une des meilleures écoles publiques du Québec. Est-ce une manière détournée de pousser ces élèves vers l'école privée?

Nous vous faisons parvenir en pièce jointe l'extrait de résolution de la séance du conseil d'établissement du 9 décembre courant. Par cette résolution, nous souhaitons vous faire connaître notre appui à la démarche entreprise par la Commission scolaire des Patriotes dont l'objectif est de permettre la meilleure organisation pour la réussite des élèves dans un cadre budgétaire réaliste qui évite des dépenses importantes. Nous souhaitons que le territoire de la CSP soit maintenu dans son intégralité.

Espérant que vous pourrez donner une suite favorable à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sentiments distingués.

Monsieur Claude Lemay  
Président du Conseil d'établissement